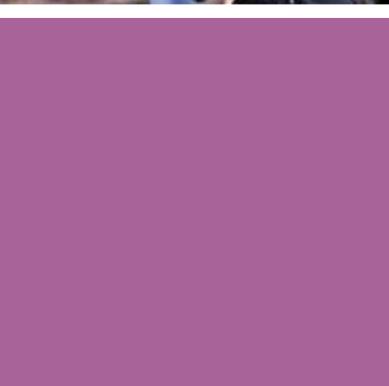


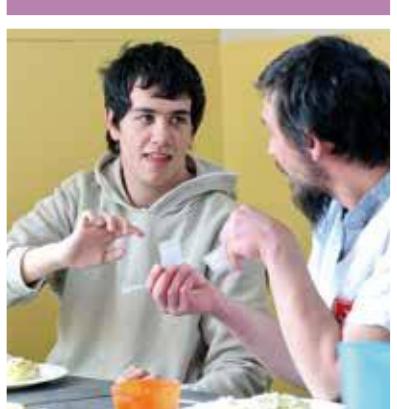
CATALOGUE DES FORMATIONS MÉDICO-SOCIALES 2017



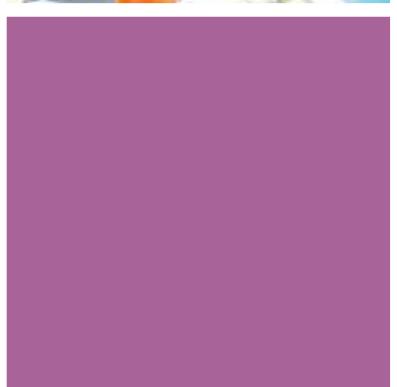
Travail
en institution -
handicap
et dépendance

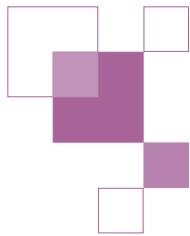


Accompagnement
des personnes
âgées dépendantes



Accompagnement
des personnes
autistes





Une longue expérience dans l'accompagnement des personnes en institution

Depuis sa création il y a 900 ans, l'Ordre de Malte apporte soins et assistance aux malades. Cette vocation des premiers « hospitaliers » reste l'actualité quotidienne de l'Ordre de Malte France. L'utilisation des meilleures techniques, l'accompagnement personnalisé et l'ouverture à la vie sociale sont autant de signes de l'attention particulière portée à chacun.

► L'association gère 16 établissements sanitaires et médico-sociaux en France

Au sein de ses établissements, l'Ordre de Malte France soigne et accompagne près de 900 résidents :

- personnes handicapées physiques,
- personnes vivant avec autisme,
- personnes âgées dépendantes dont des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer.

Fort de son expérience, l'Ordre de Malte France s'est naturellement investi dans la professionnalisation des acteurs de terrain avec une offre de formations favorisant la prise en charge et l'accompagnement des personnes dépendantes.

Toutes les formations proposées sont issues de travaux menés par des comités de réflexion, garants de l'éthique et de la qualité, réunissant des médecins, spécialistes, des pédagogues et des professionnels de terrain.

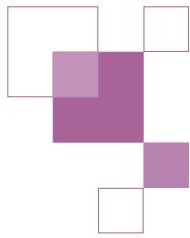
Une expérience reconnue dans la formation Snoezelen

À travers des apports méthodologiques et un accompagnement personnalisé, la formation Snoezelen permet de :

- Acquérir une nouvelle technique professionnelle et aménager un environnement privilégiant la détente
- Favoriser le bien-être des résidents, en identifiant et valorisant les canaux sensoriels privilégiés de chacun
- Professionnaliser les équipes et améliorer le bien-être des soignants, en développant leur capacité d'écoute et d'empathie

Les différents modules de notre formation Snoezelen doivent être suivis dans l'ordre. Ces modules s'inscrivent dans le cursus du Brevet d'Accompagnateur à l'Approche Snoezelen (BAAS) délivré par l'École Snoezelen de l'Ordre de Malte France (4 modules, mémoire et soutenance).





Nos méthodes pédagogiques

■ Engagement qualité

- Nous basons l'ensemble de nos formations sur une pédagogie participative alternant apports théoriques, échanges et exercices pratiques.
- Notre équipe pédagogique est constituée de formateurs possédant tous une forte expérience de terrain ainsi qu'en pédagogie.
- Un suivi rigoureux des actions de formation est assurée par notre équipe administrative.
- L'organisme Ordre de Malte France est inscrit dans la formation VERIFORM animée par AFDEC CONSULTING et conduisant à la certification NF service formation.

■ Stages intra-établissements

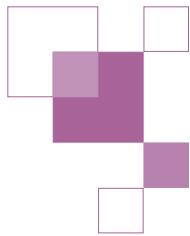
L'ensemble de nos formations peuvent se dérouler au sein de votre structure. Nous pouvons également réaliser des interventions portant sur des besoins spécifiques.

■ Programme de Développement Professionnel Continu (DPC)

Tous nos programmes de formation répondent à une ou plusieurs des orientations du DPC des années 2016-2018.

Notre organisme est agréé pour les sages-femmes et est en cours d'enregistrement pour les autres professionnels au DPC afin que vos personnels puissent valider leur obligation annuelle en suivant nos formations. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2013, tous les professionnels de santé doivent valider leur obligation annuelle de DPC en participant notamment à un programme mis en œuvre par un organisme tel que le nôtre.

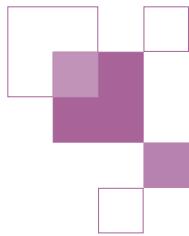




Ils ont choisi nos formations

- Nice Résidencia (06)
- Hôpital privé gériatrique Les Souces (06)
- SAS Le Clos des Vignes (06)
- SSIAD-ESA du CCAS de la ville de Grasse (06)
- MAS Palmerose (06)
- Qualidom Sud (06)
- EHPAD Résidence Retraite Publique (06)
- EHPAD Maison Saint Jean (06)
- IES Clément Ader (06)
- C.C.A.S. de Nice (06)
- Résidence Tiers Temps (06)
- SARL Senior Care (06)
- EPHAD Les Gabres (06)
- Fondation GSF JL Noisiez (06)
- EHPAD Victor Nicolaï (06)
- EHPAD Les Glycines (06)
- SARL Les Airelles (06)
- EHPAD ONAC (06)
- Académie Art Dentaire (13)
- EHPAD les Jardins d'Iroise (17)
- Maison Saint Jean de Jérusalem (17)
- FAM du Moulin de Cholet (17)
- La Vallée Bleue (18)
- Maison Sainte Elisabeth (21)
- EHPAD LA ROCHE LIBERE (24)
- Etablissement Public Départemental (24)
- Centre Hospitalier d'Excideuil (24)
- Hôpital Local de Belvès (24)
- Fondation de Selves (24)
- EHPAD Les Jardins de Plaisance (24)
- EHPAD Eugène Le Roy (24)
- EPAC Les 2 Séquoias (24)
- EHPAD de BRANTOME (24)
- EHPAD Hautefort (24)
- EHPAD Henri Frugier (24)
- EHPAD Résidence du Colombiers (24)
- EHPAD La Bastide (24)
- EHPAD de Cadouin (24)
- EHPAD Résidence Rivière Espérance (24)
- EHPAD du Canton de Saint Cyprien (24)
- EHPAD Félix Lobligeois (24)
- CIAS Belvès (24)
- EHPAD Fonfrède (24)
- Les Jardins d'Iroise de Lamothe (24)
- Résidence du Lac (27)
- FAM Saint Fulbert (28)
- Association Don Bosco, Maison des trois lacs (29)
- CCAS de Plouguerneau (29)
- Clinique Pasteur Lanroze (29)
- Laboratoire Bioponant (29)
- MAISON Sainte Bernadette-E.H.P.A.D (29)
- Résidence du Guic EHPAD (29)
- Accueils du Léon - Association Papillons Blancs (29)
- Centre Hospitalier de Lesneven (29)
- Laboratoire Bio 29 (29)
- Clinique de L'Ocean (29)
- MAS et CPMPR de Roquetaillade (32)
- Résidence Danae - Parempuyre (33)
- Polyclinique Bordeaux Nord (33)
- Centre psychothérapique Les Platanes (33)
- Résidence Mederic (33), CHU Xavier Arnozan (33)
- Clinique du Sport de Bordeaux-Mérignac (33)
- Résidence Danae - Mérignac (33)
- Clinique Les Horizons (33)
- Les Fontaines de Monjous (33)
- EHPAD Résidence de Bellevue (33)
- EHPAD Villa Pia (33)
- Nouvelle Clinique Bel-Air (33)
- Clinique Ophtalmologique de Thiers (33)
- EURL Notre Boîte à rêves, micro-crèche des Doudous (33)
- SSIAD GCSMS Porte du Médoc (33)
- Maison de l'Hospitalisation Privée (34)
- ADAPEI 36 - L'Espoir l'Institut Médico-éducatif Les Martinets (36)
- Association les Elfes (37)
- Foyer Bernard Quetin - AFIPAEIM (38)
- EHPAD Lucien Guichard (39)
- Centre d'accueil Spécialisé Le Haut de Versac (39)
- EHPAD Saint Paul (42)
- IME Synergie (43)
- Unifaf (44)
- Unifaf (49)
- Centre hospitalier (51)
- EPSM Marne (51)
- Unifaf (53)
- EHPAD St François d'Assise (54)
- Maison de retraite Les Hêtres (54)
- Maison de retraite Fidry (54)
- Maison de retraite Saint Dominique (54)
- Hôpital Saint Jacques (57)
- EHPAD Home des 4 saisons (57)
- EHPAD la Charmille (57)
- Maison d'Enfants de Lettenbach (57)
- Maison de retraite Sainte Véronique (57)
- IME La Bonne Fontaine (57)
- EHPAD Sainte Marie (57)
- Maison de retraite Sainte Anne (57)
- Association Jacques Prévert (57)
- EHPAD le Val Fleuri (57)
- SARL Au Coeur des Bébés (59)
- SAS Clinique Saint Roch (59)
- Association Monsieur Vincent - Résidence Saint Vincent de Paul (60)
- FADS Résidence Arc en Ciel (60)
- Foyer de vie Saint Rieul (60)
- Pavillon Girardin (60)
- E.P.S.M. Val de Lys Artois (62)
- EHPAD Docteur Guffroy (62)
- ITEP les Mouettes (67)
- SESSAD Saint Ludan (67)
- CEM Jean Marie Arnion (69)
- IMPRO Le Clos de Sésame (69)
- EHPAD La reposance (72)
- Unifaf (72)
- IME Les Papillons Blancs (73)
- AAPEI - L'Epanou (74)
- Maison Notre Dame de Philerme (74)
- FAM La Ferme des Roches (74)
- FAM Les Iris (74)
- Foyer les Roseaux (74)
- Résidence du Marais (75)
- MAS Les 2 Marronniers (75)
- UNA PARIS 12 (75)
- FAM Jean Faveris (75)
- Hôpital de Jour Marie Abadie (75)
- Maison Saint Jean de Malte (75)
- IME Cours Hervé (75)
- CRRF Le Brasset (77)
- Foyer Clémentine (77)
- Résidence Marconi (78)
- FAM Ulysse (78)
- EHPAD Le Bel Air (78)
- FAM les 4 vents (82)
- Institut de Formation au Travail Social (83)
- EHPAD Le Domaine de Tassy (83)
- EHPAD Les Mille Soleils (83)
- Etablissement de Santé Jean Lachenaud (83)
- Clinique les Oliviers (83)
- Biolittoral (83)
- Institut Médicalisé de Mar vivo (83)
- Association des Salins de Bregille (83)
- Centre Hospitalier Jean Marcel (83)
- EHPAD Les amis des ainés (83)
- AGESEP - FAM (84)
- Unifaf (85)
- EPS Barthélémy Durand (91)
- Maison Jeanne d'Arc (91)
- SESSAD Arlette Favé (91)
- Inter Association Dourdan Essonne Sud (91)
- Atelier club "Joie de Créer" (91)
- Crèche Attitude (92)
- EHPAD Le Rouvray (92)
- LPCR Groupe (92)
- Maison de retraite Ferrari (92)
- EMPRO - SIPFP (92)
- IME Jeune Appedia (92)
- Fondation des Amis de l'Atelier (92)
- Hôpital de Jour les lierres (92)
- Foyer Paul Vernon (92)
- IME Alternance (92)
- APOGEI (94)
- MAS des Oliviers (94)
- IME Les Joncs Marins (94)
- SESSAD B. Coursol (94)
- Institut d'Éducation Spécialisé de Champigny-sur-Marne (94)
- Centre Hospitalier Les Murets (94)
- EHPAD La Cascade (94)
- Centre hospitalier Victor Dupouy (95)
- IME J. Maraux (95)
- AMAPEI (98)

... Et bien d'autres !



SOMMAIRE

Travail en institution - handicap et dépendance

6

- Snoezelen module 1 – Construction d'un espace de sécurité individuel et collectif
- Snoezelen module 2 – Approche éthologique appliquée
- Snoezelen module 3 – Moyens d'éveil sensoriel extéroceptifs et intéroceptifs
- Snoezelen module 4 – Confrontation aux automatismes affectifs des professionnels
- Snoezelen module 5 - Formation au Brevet d'Accompagnateur de l'Approche Snoezelen
- Snoezelen : de la salle à la vie quotidienne
- Suivi et analyse des pratiques en Snoezelen
- Être référent Snoezelen au sein de son établissement
- Le travail de nuit : veiller sur soi pour mieux accompagner le sommeil des autres
- Médiation animale
- Sensibilisation à l'éducation thérapeutique
- Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU 1 et 2)
- Prévention des escarres
- Manutention et port de charges
- Transport des personnes à mobilité réduite
- Prise en charge de la douleur
- Prise en charge du handicap et du vieillissement en institution
- Prise en charge des résidents atteints de pathologies psychiatriques en secteur médico-social
- Prévention des infections associées aux soins en secteur médico-social
- Prévention des risques liés à l'activité physique dans les secteurs sanitaire, social et d'aide à la personne (PRAP2S)
- Formation RABC lingerie

Accompagnement des personnes âgées dépendantes

19

- Évaluer et accompagner la souffrance psychique des personnes âgées en institution
- Prévention des chutes des personnes âgées en institution : préserver le plaisir de la marche
- Vie relationnelle et affective des personnes âgées en institution
- Alimentation de la personne âgée : retrouver le plaisir de manger

- Bientraitance : une pratique professionnelle quotidienne
- Accueil et accompagnement du résident et de sa famille en institution
- Prise en charge des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer

Accompagnement des personnes autistes

25

- Sensibilisation à l'autisme
- Services généraux et administratifs : travailler auprès des personnes autistes
- Adaptation de l'environnement à l'individu – TEACCH

- Développement des compétences de l'individu – ABA
- Gestion des troubles du comportement
- Tablettes et autisme
- Projet personnalisé

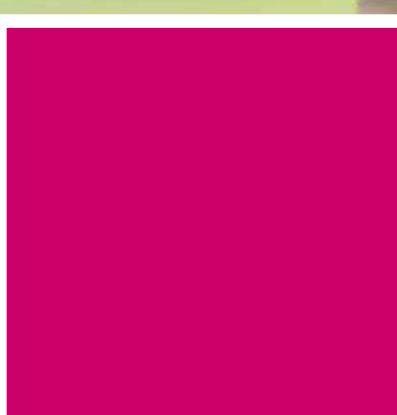
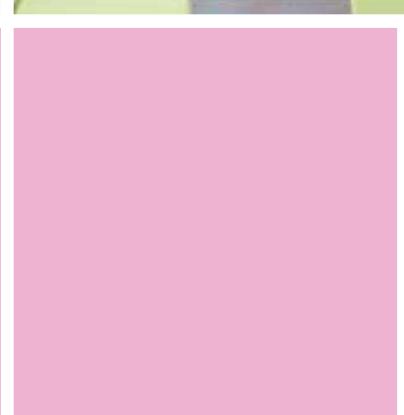
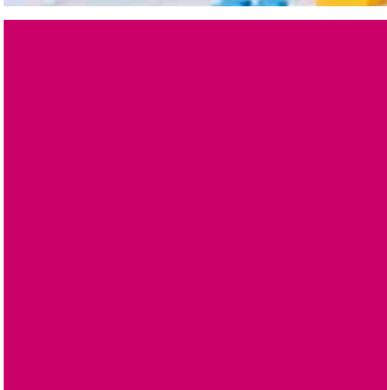
Présentation de l'équipe pédagogique

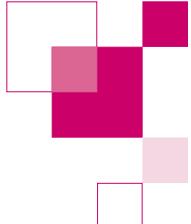
30



L'Ordre de Malte France est agréé à l'OGDPC (Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu) pour les sages femmes. Nous restons en cours d'enregistrement pour les autres professions. Cet enregistrement et/ou agrément nous permet de dispenser des programmes DPC validant l'obligation annuelle des professionnels de santé. Ce nouveau dispositif offre une mutualisation des pratiques professionnelles quel que soit le statut et favorise le décloisonnement entre les professionnels de santé.

TRAVAIL EN INSTITUTION HANDICAP ET DÉPENDANCE





Snoezelen module 1 Construction d'un espace de sécurité individuel et collectif

■ Objectifs

- Acquérir les bases des mécanismes individuels de sécurisation
- Créer et aménager un espace sécurisant
- Favoriser la réduction des tensions

■ Programme

- Historique et concept méthodologique de l'approche Snoezelen
- Créer et construire un espace de sécurité
- Processus de sécurisation individuelle
- Principe de l'ici et maintenant, de l'être et non du faire
- Processus d'exploration du monde via nos canaux sensoriels de prédilection
- Introduction à la proxémie
- La relation à l'autre

■ Public

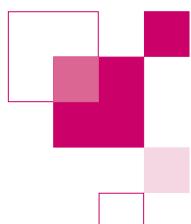
Tout professionnel désireux d'enrichir ses compétences ou de soutenir la mise en place d'un projet Snoezelen dans son établissement

■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif : 440 €
- Dates de formation :
 - Paris : 16 et 17 mars 2017, 1^{er} et 2 juin 2017, 29 et 30 septembre 2017
 - Toulon : 26 et 27 janvier 2017
 - Brest : 18 et 19 mai 2017
 - Bordeaux : 9 et 10 mars 2017

■ Formateur

Professionnels de terrain brevetés à l'approche Snoezelen



Snoezelen module 2 Approche éthologique appliquée

■ Objectifs

- Acquérir les connaissances de base de l'éthologie appliquée à la personne
- Élaborer et appliquer l'évaluation des comportements sur des critères éthologiques

■ Programme

- L'éthologie appliquée à la personne
- Identification des territoires
- Différenciation et analyse des comportements de communication et d'approche
- Identification et reconnaissance des rituels
- Identification et analyse des signaux corporels comme moyens de communication
- Systèmes corporels de sécurisation, proxémie
- Différenciation des postures (dominance, soumission, symétrie, complémentarité, etc.)

■ Public

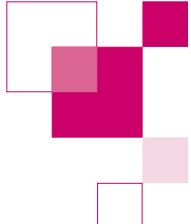
Tout professionnel désireux d'enrichir ses compétences ou de soutenir la mise en place d'un projet Snoezelen dans son établissement

■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif : 440 €
- Dates de formation :
 - Paris : 22 et 23 juin 2017, 5 et 6 octobre 2017
 - Toulon : 7 et 8 décembre 2017
 - Bordeaux : 12 et 13 octobre 2017

■ Formateur

Professionnels de terrain brevetés à l'approche Snoezelen



Snoezelen module 3 Moyens d'éveil sensoriel extéroceptifs et intéroceptifs

■ Objectifs

- Favoriser la découverte et l'analyse des perceptions sensorielles
- Faciliter la réduction des blocages et nœuds de tension
- Favoriser l'éveil des sens chez les personnes
- Faciliter la communication par l'expression et le ressenti sensoriel

■ Programme

- Les fondamentaux neurophysiologiques
- Les sens et les organes des sens
- La communication émotivo-tonique, sensori-motrice et cognitive
- Perceptions extéroceptives et intéroceptives
- Les transitions entre les différents registres sensoriels
- Introduction au toucher relationnel
- L'individualisation des approches et des moyens d'éveil
- Ajustement des interactions corporelles

■ Public

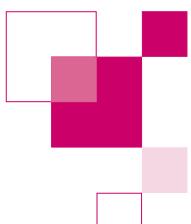
Tout professionnel désireux d'enrichir ses compétences ou de soutenir la mise en place d'un projet Snoezelen dans son établissement

■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif : 440 €
- Dates de formation :
 - Paris : 16 et 17 novembre 2017

■ Formateur

Professionnels de santé brevetés à l'approche Snoezelen



Snoezelen module 4 Confrontation aux automatismes affectifs des professionnels pour la pratique Snoezelen

■ Objectifs

- Maîtriser l'évaluation des comportements sur des critères éthologiques
- Réaliser un autodiagnostic des automatismes affectifs
- Faire appel à l'intentionnalité de la personne
- Favoriser la détente et le « lâcher-prise » des patients/résidents

■ Programme

- Ressources affectives, blocages, distanciation progressive
- Identification et analyse des blocages
- « Oser les problèmes »
- Ajustement des interactions corporelles
- Champ, limites et difficultés de l'approche Snoezelen
- Déontologie et règles éthiques

■ Public

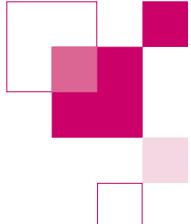
Tout professionnel désireux d'enrichir ses compétences ou de soutenir la mise en place d'un projet Snoezelen dans son établissement

■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif : 520 €
- Dates de formation :
 - Paris : 7 et 8 décembre 2017

■ Formateur

Professionnels de terrain brevetés à l'approche Snoezelen



Snoezelen module 5

Formation au Brevet d'Accompagnateur de l'Approche Snoezelen

■ Objectifs

- Analyser sa pratique professionnelle en lien avec l'approche Snoezelen
- Acquérir une posture réflexive sur sa pratique du Snoezelen

■ Programme

- Présentation de sa pratique professionnelle filmée et autocritique. Le stagiaire devra témoigner de ses apports Snoezelen dans son propre établissement
- Mise en place de Snoezelen au quotidien
- Création d'un espace Snoezelen
- Réflexion en équipe autour des concepts Snoezelen et accompagnement
- Accompagnement en séance Snoezelen
- Réalisation d'un court métrage qui devra illustrer le travail au quotidien du stagiaire, la mise en place de la démarche Snoezelen dans l'établissement et le bien-être éventuel que cela procure
- Présentation de ce court métrage

■ Public

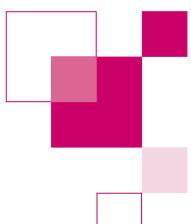
Tout professionnel désireux d'enrichir ses compétences ou de soutenir la mise en place d'un projet Snoezelen dans son établissement

■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateur

Professionnels de terrain brevetés à l'approche Snoezelen



Snoezelen : de la salle à la vie quotidienne

■ Objectifs

- Être capable d'appliquer la philosophie du Snoezelen au quotidien dans la prise en soin des résidents en dehors d'une salle dédiée et sans matériel

■ Programme

- Échange autour de la définition
- Cadre du Snoezelen au quotidien
- Prendre l'environnement quotidien comme objet porteur de stimulation : l'application durant la toilette, le repas et les activités
- Canaux sensoriels et vie quotidienne
- Entrée en relation
- Éducatif et Snoezelen attitude, gérer la limite
- Équilibre entre rythme du résident et rythme institutionnel
- Bientraitance et Snoezelen

■ Public

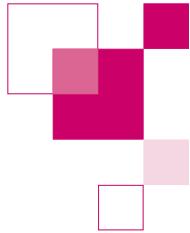
Tout professionnel désireux d'enrichir ses compétences ou de soutenir la mise en place d'un projet Snoezelen dans son établissement

■ Modalités

- Durée : 7 heures soit une journée
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateur

Professionnels de terrain brevetés à l'approche Snoezelen



Suivi et analyse des pratiques en Snoezelen

■ Objectifs

- Analyser sa pratique professionnelle en lien avec l'approche Snoezelen
- Affiner son accompagnement sur le terrain
- Être capable de lire la sensorialité d'une personne et d'adapter son accompagnement
- Être capable de sensibiliser l'ensemble de l'équipe de professionnels de l'établissement sur l'approche Snoezelen

■ Programme

L'ensemble des apports seront centrés sur la base d'analyse de films institutionnels afin que les stagiaires puissent faire le lien entre les apports théoriques et leurs pratiques dans l'établissement.

- Échange autour de la définition – lien avec le Snoezelen au quotidien pour les professionnels
- Lecture des canaux sensoriels privilégiés d'ouverture des personnes accompagnées
- Réflexion autour de Snoezelen et bientraitance / valeurs du soignant et éthique
- Notion de juste proximité soignant / résident
- Utilisation concrète des éléments de proxémie et de distanciation progressive dans la relation à l'autre
- Analyse de situation et mise en pratique

■ Public

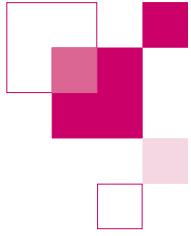
Tout professionnel désireux d'enrichir ses compétences ou de soutenir la mise en place d'un projet Snoezelen dans son établissement

■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateur

Professionnels de terrain brevetés à l'approche Snoezelen



Être référent Snoezelen au sein de son établissement

■ Objectifs

- Être capable de coordonner le travail fait autour de l'approche Snoezelen au sein de l'établissement
- Être capable de mobiliser l'ensemble de l'équipe de professionnels de l'établissement sur l'approche Snoezelen

■ Programme

- Échange autour de la définition
- L'intégration du Snoezelen à la démarche bientraitance
- L'approche Snoezelen au sein du projet d'établissement
- L'organisation des séances Snoezelen au sein de l'établissement (entre les besoins des résidents, la nécessité du travail en équipe et les impératifs liés à la vie institutionnelle)
- L'approche Snoezelen au-delà des séances mises en place
- La mobilisation des équipes autour du Snoezelen : gérer la résistance au changement, sensibilisation, coordination et suivi
- Le suivi du Snoezelen auprès des résidents, des équipes et de la direction
- La gestion de l'espace Snoezelen : responsabilité, suivi, hygiène et entretien

■ Public

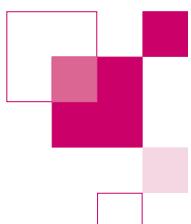
Tout professionnel désireux d'enrichir ses compétences ou de soutenir la mise en place d'un projet Snoezelen dans son établissement

■ Modalités

- Durée : 7 heures soit une journée
- Tarif : 260€
- Dates de formation :
 - Paris : 15 novembre 2017

■ Formateur

Professionnels de terrain brevetés à l'approche Snoezelen



Le travail de nuit : veiller sur soi pour mieux accompagner le sommeil des autres

■ Objectifs

- Adapter son hygiène de vie au travail de nuit
- Approfondir ses connaissances sur les rythmes biologiques, les pathologies du sommeil et les comportements spécifiques au contexte nocturne
- Identifier les besoins organisationnels et les compétences physiques et psychologiques relatives au travail de nuit
- Concilier qualité de sommeil des résidents et qualité des soins

■ Programme

- Chronobiologie, vigilance/somnolence, hygiène de vie
- Caractéristiques du travail de nuit : organisation des soins, accompagnement du sommeil des résidents, relations avec les équipes de jour et transmission
- Rythmes de sommeil, troubles du sommeil, troubles du comportement
- Accompagnement des angoisses nocturnes, stress et situations de crise

■ Public

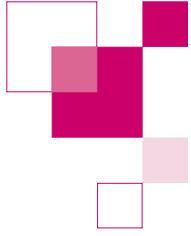
Tout professionnel en poste de nuit dans une structure sanitaire ou médico-sociale

■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateur

Professionnel de santé spécialiste de l'accompagnement des personnes en institution



Médiation animale

■ Objectifs

- Monter et développer un projet de médiation animale dans son établissement :
 - les bénéfices pour les résidents
 - les arguments répondant aux besoins de l'établissement
- Définir un cadre de fonctionnement :
 - les besoins du public et les réponses apportées
 - le rôle de l'animal médiateur et de la prise en charge

■ Programme

- La médiation animale : historique et fondamentaux
- La relation d'aide par la médiation animale
- Définition de pratiques
- Aspects réglementaires et juridiques
- Étude de cas : un atelier thérapeutique «zoothérapie et maladie d'Alzheimer»

■ Public

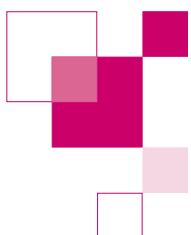
Tout professionnel en poste dans une structure sanitaire ou médico-sociale porteur d'un projet de médiation animale dans son établissement

■ Modalités

- Durée : 7 heures soit une journée
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateur

Psychologue clinicienne et coordinatrice d'un centre thérapeutique d'accueil de jour, spécialiste de la médiation animale



Sensibilisation à l'éducation thérapeutique

■ Objectifs

- S'initier et s'entraîner à la démarche éducative
- Identifier ses compétences relationnelles et pédagogiques
- Favoriser l'autonomie des personnes en institution
- Soutenir le résident dans le maintien de ses compétences
- Alléger la dépendance iatrogène et institutionnelle

■ Programme

- Conduite de projet en éducation thérapeutique dans le contexte législatif et réglementaire
- Diagnostic éducatif, choix des personnes et de leur environnement aidant et familial
- Mise en place d'un travail collaboratif avec la personne et son entourage
- Méthodologie et outils pédagogiques, conditions du processus d'autonomisation de la personne
- Postures relationnelles et pédagogiques
- Organisation pluridisciplinaire du projet éducatif

■ Public

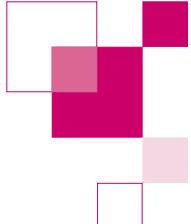
Tout professionnel en poste dans une structure sanitaire ou médico-sociale accueillant des personnes atteintes de pathologies chroniques

■ Modalités

- Durée : 7 heures soit une journée
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateur

Professionnel de santé spécialiste des pathologies chroniques et de la dépendance iatrogène



Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU 1 et 2)

■ Objectifs

- Prendre en charge un patient/résident en situation de détresse
- Appliquer et réaliser les gestes techniques nécessaires à la prise en charge d'un patient/résident présentant une urgence réelle ou potentielle
- Identifier et organiser le matériel adapté à la situation

■ Programme

- Urgences vitales : alerte et protection, obstruction des voies aériennes, positions d'attente sécurisées, etc.
- Urgences relatives : malaise, traumatisme, brûlure, relevage, brancardage et surveillance
- Urgences vitales : sac d'urgence, réanimation cardio-pulmonaire, chariot d'urgence
- Urgences collectives : plan blanc, sensibilisation NRBC

■ Public

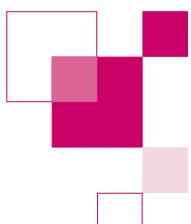
Tout professionnel en poste dans une structure sanitaire ou médico-sociale

■ Modalités

- Durée : 21 heures soit trois jours
- Tarif : nous consulter
- Formation :
 - De nombreuses dates sont prévues dans nos Instituts de Formation (Paris, Versailles, Brest et Toulon)

■ Formateur

Personnel soignant validé formateur AFGSU



Prévention des escarres

■ Objectifs

- Acquérir ou réactualiser ses connaissances
- Avoir des attitudes réflexes de prévention des escarres
- Traiter les escarres à leurs différents stades de constitution

■ Programme

- Définition et contextualisation
- Physiopathologie de l'escarre
- Les différents stades de l'escarre
- Facteurs de risques intrinsèques et extrinsèques, échelles de risque et grilles d'évaluation
- Mobilisation et changement de position
- Massage et effleurement
- Matériel spécifique de prévention
- Alimentation et hydratation de la personne à risque
- Organisation des soins et protocole de prise en charge

■ Public

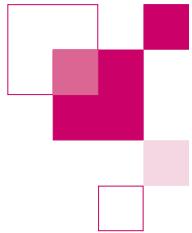
Tout professionnel en poste dans une structure sanitaire ou médico-sociale

■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateur

Professionnel de santé spécialiste de la prise en charge des escarres



Manutention et port de charges

■ Objectifs

- Prévenir et réduire les problèmes de dos rencontrés chez les professionnels en informant sur la réalité des efforts dangereux pour la colonne vertébrale et les conséquences à long terme (reclassement, inaptitude physique au poste de travail)
- Acquérir et maîtriser les techniques de manipulation adaptées aux situations quotidiennes

■ Programme

- Analyse des risques liés aux métiers et aux postes de travail
- Les accidents et les maladies professionnelles : état des lieux et statistiques
- Les bénéfices de la prévention
- Le fonctionnement du corps humain et de ses limites
- Le schéma corporel : notions de base d'anatomie et de physiologie, biomécanique du rachis, verrouillage lombaire, etc.
- Les principales atteintes : lombalgie, accident discal, sciatique, etc.
- Analyse personnalisée du poste de travail

■ Public

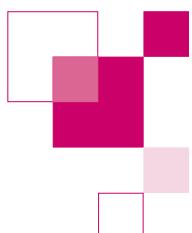
Tout professionnel en poste dans une structure sanitaire ou médico-sociale

■ Modalités

- Durée : 7 heures soit une journée
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateur

Ergothérapeute ou formateur certifié en prévention des risques liés à l'activité physique



Transport des personnes à mobilité réduite

■ Objectifs

- Appréhender et comprendre l'accompagnement et la prise en charge des personnes à mobilité réduite
- Savoir réagir et faire face aux situations d'urgence
- Prévenir les incidents et les accidents liés à la manutention des usagers
- Assurer une conduite sécurisée et responsable des publics transportés

■ Programme

- Connaissance du public transporté : présentation des différents types de handicap, connaître les différentes atteintes, la communication et la relation d'aide, etc.
- Conduite, sécurité et confort : la réglementation, les techniques de conduite, etc.
- Manutention et sécurité des personnes : rappels anatomiques et prophylaxie du dos, la manutention des personnes, etc.
- Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) : apprendre les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins

■ Public

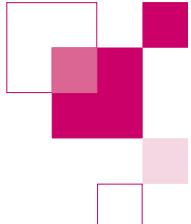
Toute personne voulant exercer ou exerçant déjà le métier de conducteur accompagnateur auprès de personnes à mobilité réduite

■ Modalités

- Durée : 21 heures soit trois jours
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateurs

Cadre de santé, infirmier, formateur en manutention, formateur en premiers secours, chef d'entreprise d'auto-école



Prise en charge de la douleur

■ Objectifs

- Identifier, comprendre et participer au traitement de la douleur
- Adapter sa communication, sa posture et ses outils auprès des patients en proie à la douleur

■ Programme

- La douleur : définition, législation, les différents types de douleur, évaluation
- La douleur de l'enfant : les capacités de compréhension chez l'enfant en fonction de son âge, les spécificités de la relation d'aide
- La douleur de la personne âgée : problématiques du sujet âgé, outils d'évaluation de la personne âgée, antalgie et conséquences, la fin de vie

■ Public

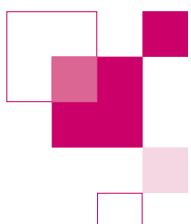
Professionnels en poste dans un établissement sanitaire ou médico-social

■ Modalités

- Durée : 7 heures soit une journée
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateurs

Médecin, coordonnateur en EHPAD, formateur infirmier



Prise en charge du handicap et du vieillissement en institution

■ Objectifs

- Identifier les troubles physiques et psychiques liés au vieillissement et aux pathologies du vieillissement
- Adapter sa communication et son savoir-être face à des personnes vieillissantes
- Prévenir l'épuisement professionnel

■ Programme

- Généralités physiologiques sur le vieillissement et pathologies associées
- Notions de déficience, d'incapacité et de handicap en lien avec le vieillissement
- Représentations et approches de la douleur
- Alimentation et troubles du comportement alimentaire
- Spécificités de la communication et de la relation d'aide face à des résidents vieillissants
- Prévention contre l'épuisement professionnel

■ Public

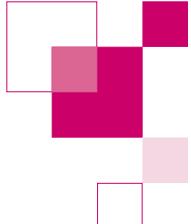
Tout professionnel en poste dans une structure sanitaire ou médico-sociale accueillant une population vieillissante

■ Modalités

- Durée : 7 heures soit une journée
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateur

Professionnel de santé spécialiste de la prise en charge en EHPAD



Prise en charge des résidents atteints de pathologies psychiatriques en secteur médico-social

■ Objectifs

- Acquérir une meilleure connaissance théorique et pratique de la maladie psychiatrique
- Accompagner de façon adaptée les résidents souffrant de pathologies psychiatriques

■ Programme

- Organisation des soins en psychiatrie et santé mentale : sectorisation, isolement, organisation des urgences, projets de soins
- Clinique de psychiatrie adulte : classification nosographique, troubles du comportement associés, développement de troubles particuliers
- Prise en charge thérapeutique : dispositions réglementaires, traitement et surveillance
- Communication avec un résident atteint d'une pathologie psychiatrique : relation d'aide, agir face à l'agressivité et la violence
- Construction de cartes holistiques et d'outils de prise en charge

■ Public

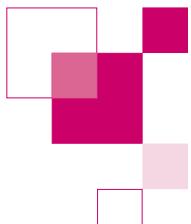
Tout professionnel en poste dans une structure médico-sociale accueillant des résidents souffrant de pathologies psychiatriques

■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateur

Infirmier en secteur psychiatrique



Prévention des infections associées aux soins en secteur médico-social

■ Objectifs

- Améliorer les connaissances des professionnels de l'établissement dans le domaine de la prévention des infections associées aux soins
- Mobiliser les personnels sur la prévention et la maîtrise du risque infectieux
- Améliorer la prise en charge des personnes par la promotion des précautions standards

■ Programme

- Contexte réglementaire : les infections associées aux soins
- Les mécanismes de l'infection
- Les voies de transmissions
- Les précautions standards et complémentaires
- Gestion des risques épidémiques en secteur médico-social
- Le Document d'Analyse du Risque Infectieux (DARI)

■ Public

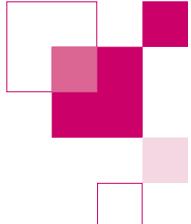
Tout professionnel en poste dans une structure sanitaire ou médico-sociale accueillant une population vieillissante

■ Modalités

- Durée : 7 heures soit une journée
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateur

Professionnel de santé spécialiste de la prise en charge en EHPAD



Prévention des risques liés à l'activité physique dans les secteurs sanitaire, social et d'aide à la personne (PRAP2S)

■ Objectifs

- Devenir acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

■ Programme

- Les atteintes à la santé et leurs conséquences
- Les acteurs de prévention
- Les risques spécifiques de la profession
- La place de l'activité physique dans la situation de travail
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les risques potentiels liés aux situations de travail
- Les principes de prévention et d'aménagement du poste de travail
- Les aides techniques à la manutention
- Les principes de manutention des personnes
- Les principes de sécurité et d'économie d'effort du secteur sanitaire et social, mise en pratique
- L'évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée afin de la faire participer au maximum de ses possibilités :
 - règles à respecter dans la mise en œuvre des techniques de manutention
 - déplacements naturels du patient
 - mise en place des techniques de manutention des personnes à mobilité réduite
- Exercices d'analyse de situation de travail, repérage des déterminants et recherche de pistes d'amélioration

■ Public

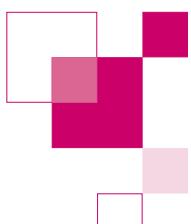
Tout professionnel en poste dans une structure sanitaire ou médico-sociale

■ Modalités

- Durée : 21 heures, soit trois jours
- Tarif : nous consulter
- Formation :
 - De nombreuses dates sont prévues dans nos Instituts de Formation (Paris, Versailles, Brest et Toulon)

■ Formateurs

Formateur spécialiste et habilité formateur PRAP2S par l'INRS



Formation RABC lingerie

■ Objectifs

- Acquérir les connaissances théoriques spécifiques sur le nettoyage et l'hygiène en service «lingerie»
- Comprendre les moyens de prévention contre les infections et les contaminations
- Adapter une démarche qualité selon les moyens disponibles

■ Programme

- La blanchisserie : linge et machines
- La transmission des infections : rôle du linge
- Les contaminations microbiologiques : linge sale et linge propre
- Les moyens de prévention
- Les normes existantes et la démarche qualité

■ Public

Tout public en poste dans une structure sanitaire ou médico-sociale

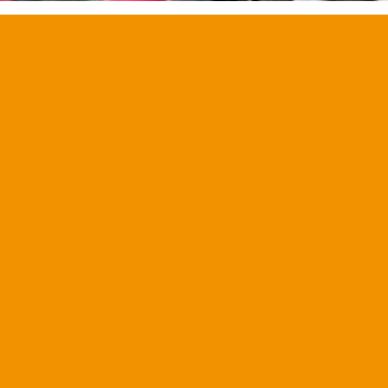
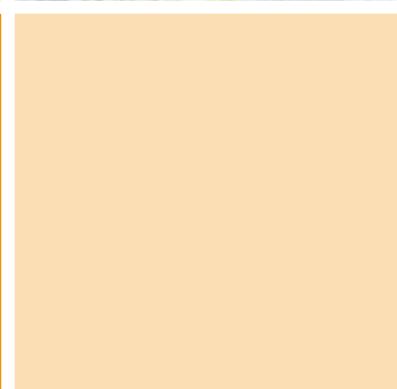
■ Modalités

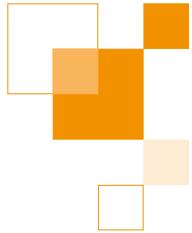
- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateur

Spécialiste de la démarche qualité en service de linge / buanderie

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES





Évaluer et accompagner la souffrance psychique des personnes âgées en institution

■ Objectifs

- Approfondir ses connaissances cliniques sur l'expression de la souffrance psychique des personnes âgées
- Évaluer les troubles psychiques liés au vieillissement et aux pathologies du vieillissement
- Adapter sa communication et son savoir-être aux personnes âgées en souffrance psychique
- Adapter la prise en charge et le parcours de soin à la douleur psychique de la personne

■ Programme

- Identité et vieillissement
- Représentations de la douleur
- Signes de dépression chez la personne âgée
- Plaintes dépressives, de mémoire et d'affaiblissement intellectuel
- Symptômes psychiques, psychotiques et comportementaux
- Échanges interdisciplinaires, transmission et travail d'équipe, prévention de l'épuisement professionnel

■ Public

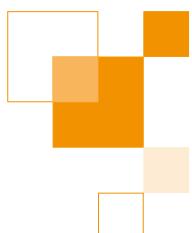
Tout professionnel en poste dans une structure sanitaire ou médico-sociale accueillant des personnes âgées

■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateur

Psychologue clinicien responsable de l'accueil et de l'accompagnement des résidents en EHPAD



Prévention des chutes des personnes âgées en institution : préserver le plaisir de la marche

■ Objectifs

- Prévenir les troubles de la marche
- Anticiper les pièges de l'environnement
- Favoriser le maintien de la marche et de la verticalité
- Favoriser la reprise de la marche et le réapprentissage du pas après une chute

■ Programme

- Profil du chuteur : de la fragilité à la mobilité
- Outils d'évaluation des risques : de la déficience au handicap
- Fragilité des déplacements
- Prévention des récidives
- Prévention et accompagnement du syndrome post-chute
- Verticalité et plaisir de la marche

■ Public

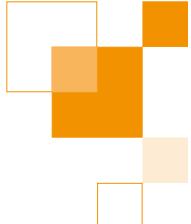
Tout professionnel en poste dans une structure sanitaire ou médico-sociale accueillant des personnes âgées

■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateur

Professionnel de santé spécialiste de l'accompagnement des personnes âgées en EHPAD



Vie relationnelle et affective des personnes âgées en institution

■ Objectifs

- Identifier les besoins affectifs et relationnels des personnes en institution
- Favoriser la préservation de l'intimité et adapter les besoins affectifs au projet de vie individualisé
- Harmoniser ses pratiques : faire le lien entre soin et bien-être
- Adapter les gestes de soin aux besoins sensoriels du patient/résident

■ Programme

- Connaissances sur l'influence du vieillissement et de certaines pathologies sur la sexualité et les besoins affectifs des personnes âgées
- Attentes et besoins affectifs, sensations et émotions
- Rapport au corps et besoins sensoriels peau à peau, distance relationnelle : du social à l'intime
- L'accueil des couples en institution

■ Public

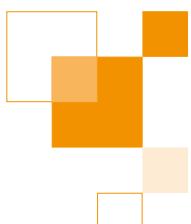
Tout professionnel en poste dans une structure sanitaire ou médico-sociale accueillant des personnes âgées

■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateur

Professionnel de santé spécialiste de l'accompagnement des personnes âgées en EHPAD



Alimentation de la personne âgée : retrouver le plaisir de manger

■ Objectifs

- Prévenir et évaluer la malnutrition et la dénutrition de la personne âgée
- Favoriser l'expression du goût et du plaisir de manger
- Redonner du sens au temps du repas
- Favoriser la socialisation et la relation par le plaisir de la table

■ Programme

- Besoins nutritionnels et hydriques spécifiques de la personne âgée
- Rituels, culture, habitudes alimentaires, symbolique du repas
- Animation et repas thérapeutique
- Alimentation et gestes de soins, troubles de la déglutition, dysphagies et soins de bouche
- Refus de s'alimenter, troubles du comportement alimentaire

■ Public

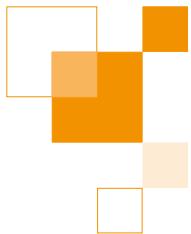
Tout professionnel en poste dans une structure sanitaire ou médico-sociale accueillant des personnes âgées

■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateur

Professionnel de santé spécialiste de l'accompagnement des personnes âgées en EHPAD



Bientraitance : une pratique professionnelle quotidienne

■ Objectifs

- Remettre le patient/résident au cœur du dispositif
- Développer une culture de bientraitance professionnelle et institutionnelle
- Développer des outils de communication et de travail d'équipe
- Prévenir le développement de situations de maltraitance individuelles ou institutionnelles

■ Programme

- Savoirs professionnels, contextualisation, recommandations de l'ANESM et plan Alzheimer
- Spécificités de la communication et relation d'aide avec les patients âgés ou atteints de pathologies du vieillissement
- Outils de communication et de travail en équipe
- Bientraitance des équipes, prévention de l'épuisement professionnel

■ Public

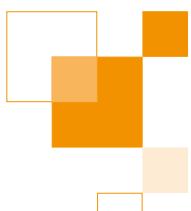
Tout professionnel en poste dans une structure sanitaire ou médico-sociale accueillant des personnes âgées

■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateur

Infirmier cadre de santé spécialiste de l'accompagnement des personnes âgées en EHPAD



Accueil et accompagnement du résident et de sa famille en institution

■ Objectifs

- Favoriser les conditions d'accueil de la personne et de sa famille
- Favoriser l'intégration de la personne à son nouvel environnement
- Intégrer la famille et les aidants dans le processus d'accueil et d'acclimatation, et dans l'élaboration du projet de vie individualisé

■ Programme

- L'écoute, les zones de contact et de confort
- Les mécanismes de défense des nouveaux résidents et les automatismes des professionnels
- Entretien d'accueil et suivi individualisé
- Techniques d'entretien dans les situations de stress
- Le livret d'accueil et le projet de vie personnalisé

■ Public

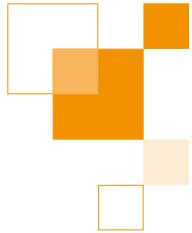
Tout professionnel en poste dans une structure sanitaire ou médico-sociale accueillant des personnes âgées

■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif et dates de formation : nous consulter

■ Formateur

Psychologue clinicien responsable de l'accueil des résidents en EHPAD



Prise en charge des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer

■ Objectifs

- Actualiser ses connaissances face à la pathologie et l'évolution de la maladie
- Assurer la surveillance thérapeutique
- Participer à l'élaboration du projet de vie
- Accompagner l'entourage du résident

■ Programme

- Vieillissement physiologique
- Démence de type Alzheimer
 - Évolution de la maladie
 - Complications
 - Contexte relationnel
 - Différents modes de prise en charge
- Troubles du comportement
 - Détériorations
 - Modifications de la personnalité
 - Comportements d'agitation
- Prise en charge
 - Point clinique
 - Gestion des urgences
 - Echelle de Zarit
 - Place des aidants
 - Prévention de l'épuisement professionnel
- Problèmes socio-économiques
 - Évaluation des besoins et différents types d'aides

■ Public

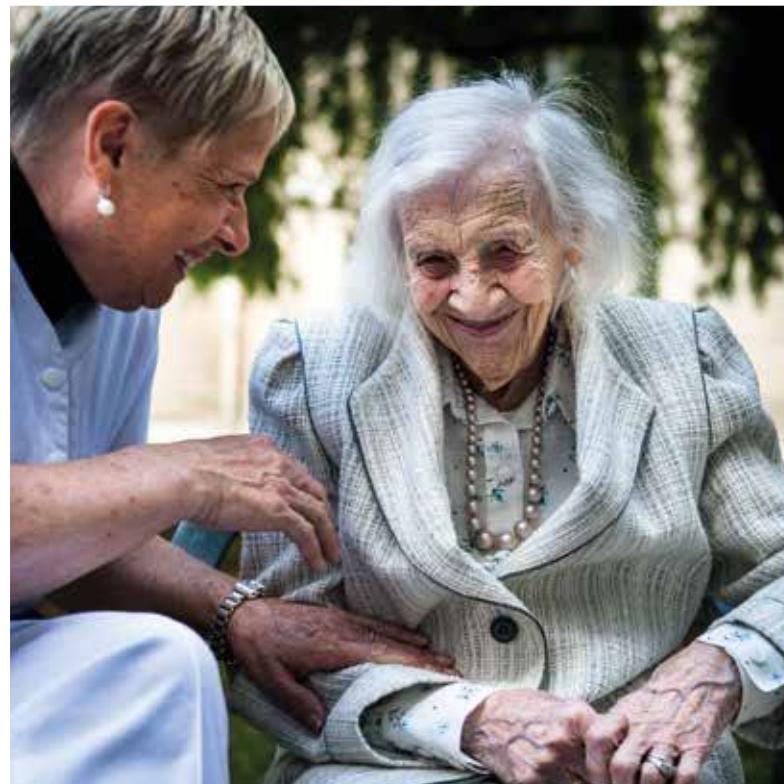
Tout professionnel en poste dans une structure sanitaire ou médico-sociale accueillant des personnes âgées

■ Modalités

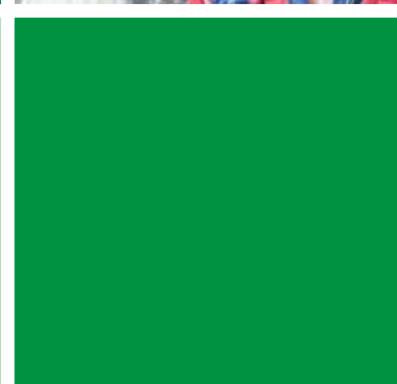
- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif et dates de formation : nous consulter

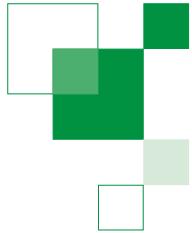
■ Formateur

Cadre de santé spécialiste de l'accompagnement des personnes âgées dépendantes



ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AUTISTES





Sensibilisation à l'autisme

■ Objectifs

- Sensibiliser et permettre une meilleure compréhension des personnes vivant avec autisme quelle que soit sa fonction dans l'établissement
- Placer le bien-être des résidents au cœur de toutes les attentions professionnelles

■ Programme

- Caractéristiques de l'autisme : troubles des interactions sociales, troubles de la communication, intérêts restreints stéréotypés
- Particularités neurologiques, perceptives, cognitives et comportementales
- Besoins particuliers : système de communication alternatif, adaptation de l'environnement selon les difficultés sensorielles et le profil cognitif, activités adaptées à l'âge, cohérence entre les différents intervenants
- Conséquences pour l'accompagnement : interventions basées sur les stratégies éducatives (TEACCH - ABA), évaluation des compétences de la personne pour la construction de son projet de vie individualisé

■ Public

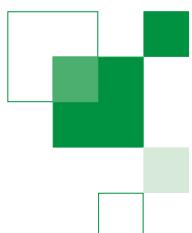
Toute personne en fonction ou prenant un poste dans une structure accueillant des personnes vivant avec autisme : personnel soignant, éducatif, administratif, de service et d'entretien...

■ Modalités

- Durée : 7 heures soit une journée
- Tarif : 165 €
- Formation :
 - Paris : 26 avril 2017

■ Formateur

Psychologue spécialiste des stratégies éducatives adaptées aux personnes atteintes d'autisme et de TED



Services généraux et administratifs : travailler auprès des personnes autistes

■ Objectifs

- Identifier les principales caractéristiques de l'autisme
- Comprendre la pensée autistique et le fonctionnement des personnes atteintes de troubles du spectre autistique
- Comprendre les stratégies éducatives mises en place dans l'institution
- Être capable de réagir face à des situations concrètes

■ Programme

- Historique de l'autisme et généralités théoriques
- Spécificités cognitives de l'autisme
- Particularités sensorielles
- Altérations de la communication
- Comportements moteurs stéréotypés
- Présentation des principes de base de l'éducation structurée
- Importance de la structuration du temps et des activités
- Techniques éducatives et compréhensions des différentes interventions comportementales
- Comprendre les mécanismes de l'agressivité

■ Public

Professionnels des services généraux et administratifs travaillant au sein d'une structure accueillant des personnes vivant avec autisme

■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif : 330 €
- Dates de formation :
 - Paris : 8 et 9 juin 2017
 - Brest : 16 et 17 mars 2017

■ Formateur

Psychologue ou directeur d'établissement spécialisé dans la prise en charge de l'autisme et des TED



Adaptation de l'environnement à l'individu

*Éducation structurée selon TEACCH**

■ Objectifs

- Accompagner la personne autiste dans la compréhension de son environnement
- Donner du sens au temps et à l'espace

■ Programme

- Évaluation des compétences de la personne
- Structuration visuelle de l'espace pour une meilleure compréhension
- Construction et appropriation d'un emploi du temps
- Organisation et séquençage de tâches et d'activités
- Création d'outils de communication

■ Public

Tout professionnel en poste dans une structure accueillant des personnes vivant avec autisme : thérapeutes, soignants, éducateurs, accompagnants... Pour les professionnels ayant peu d'expérience, il est conseillé d'avoir suivi la formation «Sensibilisation à l'autisme»

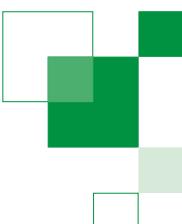
■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif : 330 €
- Formation :
 - Paris : 17 et 18 mai 2017
 - Toulon : 20 et 21 mars 2017

■ Formateur

Psychologue spécialiste des stratégies éducatives adaptées aux personnes atteintes d'autisme et de TED

* TEACCH : *Treatment and Education of Autistic and related Communication handicapped Children* (traitement et éducation des enfants autistes ou atteints de troubles de la communication associés).



Développement des compétences de l'individu

*Apprentissage de comportements selon l'ABA**

■ Objectifs

- Comprendre les processus d'apprentissage pour choisir les stratégies éducatives

■ Programme

- Principes de base de l'ABA : antécédent, comportement, conséquence, contexte
- Évaluation des compétences de la personne
- Modification de comportement : renforcement, affaiblissement ou extinction du comportement, conséquences sur les stratégies éducatives
- Développement d'une intervention comportementale : procédure d'enregistrement, processus de changement comportemental, méthode d'enseignement, généralisation et maintien du comportement

■ Public

Tout professionnel en poste dans une structure accueillant des personnes vivant avec autisme : thérapeutes, soignants, éducateurs, accompagnants... Pour les professionnels ayant peu d'expérience, il est conseillé d'avoir suivi la formation «Sensibilisation à l'autisme».

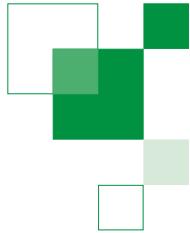
■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif : 330 €
- Formation :
 - Paris : 14 et 15 juin 2017
 - Toulon : 3 et 4 mai 2017

■ Formateur

Psychologue spécialiste des stratégies éducatives adaptées aux personnes atteintes d'autisme et de TED

* ABA : *Applied Behavior Analysis* (analyse appliquée du comportement)



Gestion des troubles du comportement

Analyse fonctionnelle des comportements « défis »

■ Objectifs

- Élaborer une analyse fonctionnelle des comportements
- Mettre en place des stratégies de gestion des troubles du comportement
- Évaluer les stratégies psycho-éducatives

■ Programme

- Notion de comportement « défi » : autostimulation, auto et hétéro agressivité, comportement obsessionnel
- Analyse globale de situation
- Principe de l'analyse fonctionnelle : comportement, contexte, antécédents, conséquences
- Intervention sur l'environnement, le comportement, l'entourage
- Évaluation de l'intervention

■ Public

Tout professionnel en poste dans une structure accueillant des personnes vivant avec autisme : thérapeutes, soignants, éducateurs, accompagnants...

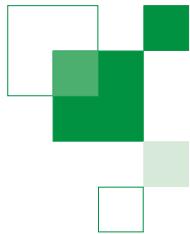
Cette formation s'adresse aux professionnels déjà sensibilisés à l'éducation structurée.

■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif : 330 €
- Formation :
 - Paris : 20 et 21 septembre 2017

■ Formateur

Psychologue spécialiste des stratégies éducatives adaptées aux personnes atteintes d'autisme et de TED



Tablettes et autisme

Usage de la tablette au quotidien avec des adultes vivant avec autisme

■ Objectifs

- Comprendre le fonctionnement autistique spécifiquement confronté à l'outil numérique
- Accompagner la personne vivant avec autisme dans l'utilisation de la tablette

■ Programme

- Caractéristiques de l'autisme
- Particularités neurologiques, perceptives, cognitives et comportementales
- Évaluation des compétences de la personne
- Initiation à l'usage fonctionnel de la tablette
- Prérequis techniques et applications disponibles
- Différents champs d'intervention avec la tablette (communication, structuration, motricité fine, apprentissages cognitifs, habiletés sociales, expressions des émotions, loisirs...)

■ Public

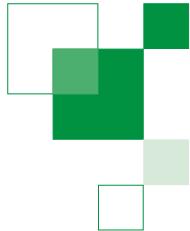
Tout professionnel en poste dans une structure accueillant des personnes vivant avec autisme : thérapeutes, soignants, éducateurs, accompagnants...

■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif : 330 €
- Formation :
 - Paris : 18 et 19 mai 2017

■ Formateur

Psychologue et/ou directeur d'établissement spécialisé dans la prise en charge de l'autisme et des TED



Projet personnalisé

■ Objectifs

- Intégrer la dimension individuelle dans la prise en charge collective
- Acquérir la démarche et les outils pour construire un projet individuel cohérent

■ Programme

- Projet personnalisé : réglementations et recommandations
- Évaluer les compétences, les forces, les faiblesses de la personne
- Déterminer les objectifs prioritaires
- Instaurer un travail d'équipe (équipe pluridisciplinaire, famille)
- Mettre en œuvre les objectifs
- Poursuite de l'évaluation
- Adaptation du projet

■ Public

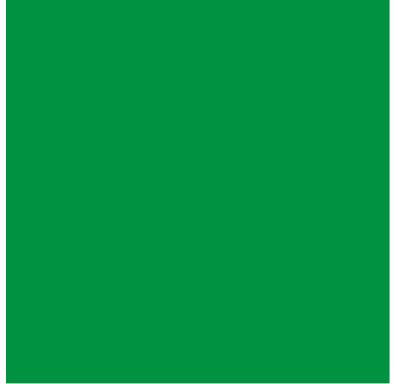
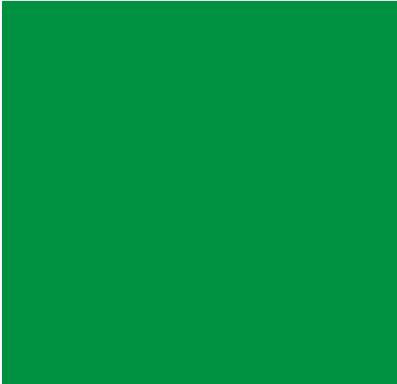
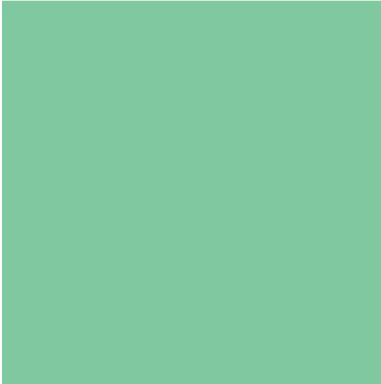
Tout professionnel en poste dans une structure accueillant des personnes vivant avec autisme : thérapeutes, soignants, éducateurs, accompagnants...

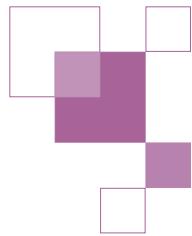
■ Modalités

- Durée : 14 heures soit deux jours
- Tarif : 330 €
- Formation :
 - Paris : 22 et 23 novembre 2017

■ Formateur

Psychologue et/ou directeur d'établissement spécialisé dans la prise en charge de l'autisme et des TED





Présentation de l'équipe pédagogique de l'Ordre de Malte France



■ Françoise BESSUGES

- Psychologue clinicienne spécialiste de la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ainsi que de l'accompagnement des personnes en fin de vie (en EHPAD et à domicile pour les personnes âgées relevant d'une structure HAD)
- Formatrice expérimentée pour les thématiques de la prise en charge des personnes âgées dépendantes tant en formation continue qu'en formation initiale



■ Sidonie FILLION

- Psychomotricienne spécialisée dans le domaine du handicap mental et psychique ainsi que dans le secteur de la petite enfance
- Formatrice Snoezelen relaxation et petite enfance



■ Bénédicte COSSEVE

- Psychomotricienne spécialiste de la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des jeunes enfants tant dans le secteur hospitalier qu'en EHPAD
- Formatrice brevetée à l'approche Snoezelen
- Formatrice expérimentée pour les thématiques de l'éveil corporel et du soin relationnel



■ Antoine HERLIN

- Chef de service et ergothérapeute spécialiste de la prise en charge des personnes atteintes d'autisme et de TED en MAS
- Formateur breveté à l'approche Snoezelen
- Formateur à l'adaptation de l'environnement en fonction du handicap



■ Kamel DEBBAH

- Directeur adjoint, cadre infirmier, spécialiste de la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer en EHPAD
- Formateur à l'accompagnement des personnes âgées dépendantes et atteintes de la maladie d'Alzheimer
- Formateur à la Bientraitance



■ Laurent KNOTD

- Psychologue comportementaliste spécialiste de la prise en charge des personnes atteintes d'autisme sévère et de TED
- Formateur breveté à l'approche Snoezelen
- Formateur à l'accompagnement des personnes atteintes d'autisme et de TED



■ Olivier LEJEUNE

- Directeur d'établissement en FAM spécialiste des stratégies d'accompagnement spécifiques des personnes en situation de troubles du spectre autistique
- Formateur à l'utilisation des outils numériques spécifiques pour les personnes ayant des troubles du spectre autistique



■ Elisabeth ROGEZ

- Coordinatrice spécialiste de la prise en charge des personnes âgées dépendantes en EHPAD, pendant plus de 20 ans
- Rédactrice en chef adjointe de la revue Soin Gérontologie et co-auteure de deux ouvrages sur le « concept du vieillissement »
- Formatrice à l'accompagnement des personnes âgées dépendantes et atteintes de la maladie d'Alzheimer



■ Anne MERIEULT

- Infirmière formatrice à l'Institut de Formation Bretagne spécialisée dans la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique secteur Sanitaire et Social
- Formatrice AFGSU



■ Christina TAGALAKI

- Psychologue clinicienne spécialiste de la prise en charge des personnes atteintes d'autisme et de TED en FAM
- Formatrice à l'accompagnement des personnes atteintes d'autisme et de TED
- Formatrice à l'utilisation des outils numériques spécifiques pour les personnes ayant des troubles du spectre autistique



■ Christelle MIQUEL

- Infirmière hygiéniste en Centre Hospitalier, titulaire d'un Diplôme Universitaire d'hygiène hospitalière
- Formatrice en prévention des infections associées aux soins dans les établissements médico-sociaux



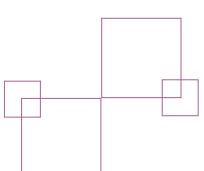
■ Stéphanie WIRRMANN-LAPP

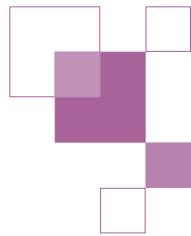
- Psychologue spécialiste de la prise en charge des personnes atteintes d'autisme et de TED en FAM et IME
- Coordinatrice de projet personnalisé
- Formatrice à l'accompagnement des personnes atteintes d'autisme et de TED pour les professionnels ainsi que les accompagnants



■ Cécile PERRAudeau

- Psychologue spécialiste de la prise en charge des personnes atteintes d'autisme et de TED tant dans le secteur libéral qu'en FAM
- Psychologue en crèche municipale
- Formatrice à l'accompagnement des personnes atteintes d'autisme et de TED





Conditions Générales de Vente

OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (C.G.V.) ont pour objet de préciser l'organisation des relations contractuelles entre le **Prestataire**, l'association œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte, dite Ordre de Malte France, ayant son siège social 42, rue des Volontaires à 75015 PARIS, déclarée à la Préfecture de la Seine le 5 août 1927, reconnue d'utilité publique par décret du 19 août 1928, identifiée au SIRET sous le n° 309 802 205 00505 et détenant le code APE 8899B, organisme de formation enregistré sous le numéro 11750186575 et le **Client**.

Toute offre de prestation du **Prestataire** acceptée par le **Client** implique l'adhésion de ce dernier, sans réserve, aux présentes Conditions Générales de Vente.

CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'ensemble des formations proposées et dispensées par les Instituts de Formation de l'Ordre de Malte France, à savoir, les formations :

- sanitaires,
- au secourisme et à la prévention des risques,
- médico-sociales.

Les présentes Conditions Générales excluent l'application de toute autre disposition, sauf décision contraire prise d'un commun accord par le **Prestataire** et le **Client**, et, en tout état de cause, après acceptation expresse et écrite de la part du **Prestataire**.

Toute autre condition figurant sur un support du **Prestataire** n'est communiquée qu'à titre indicatif. En cas de contradiction entre une telle information et les C.G.V., ces dernières prévaudront. Elles primeront également sur les termes de tout autre document qui aura pu être échangé entre le **Prestataire** et le **Client**.

INFORMATIONS PRÉALABLES OBLIGATOIRES

Avant toute inscription définitive à une formation, le **Prestataire** remet au **Client**, concernant cette dernière :

- le programme et les objectifs ;
- la liste des formateurs avec mentions de leurs titres ou qualités ;
- les horaires ;
- les modalités d'évaluation ;
- les coordonnées de la personne chargée des relations avec les stagiaires ;
- le règlement intérieur applicable.

En outre, si la formation est entreprise par une personne physique, à titre individuel et à ses frais, les informations ci-dessus sont complétées, dans les mêmes conditions, des tarifs, modalités de règlement et de conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation, ou en cas d'abandon en cours de stage.

ACCORD DES PARTIES - CONDITIONS D'INSCRIPTION

Conclusion avec le Client d'une convention de formation :

La réalisation d'une formation par le **Prestataire** est précédée de la conclusion d'une convention de formation signée par lui et le **Client**. Elle peut

également donner lieu à un bon de commande, à un devis et, obligatoirement, à une facture. Dans ce cas, l'accord entre le **Prestataire** et le **Client** n'est parfaitement conclu, ne prend effet que sous réserve, et qu'à compter, de l'acceptation expresse de la commande. Cette acceptation est matérialisée par le renvoi d'une convention de formation par le **Prestataire** chez le **Client** à l'adresse indiquée par celui-ci.

Ces documents mentionnent l'intitulé, la nature, la durée, les effectifs, les modalités du déroulement et de sanction de la formation ainsi que le prix et les contributions éventuelles des personnes publiques ou tout organisme contributif.

Dans le cas où la formation dispensée par le **Prestataire** est réalisée à l'initiative d'un salarié, stagiaire, avec l'accord de son employeur, ou si elle se déroule en dehors du temps de travail avec l'accord du salarié, et dans la mesure où la formation a notamment pour objet l'obtention d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle, d'un certificat de qualification professionnelle, les informations ci-dessus font l'objet de la conclusion d'une convention entre le **Prestataire** et le salarié, stagiaire.

À l'issue de la formation, le **Prestataire** délivre au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et, le cas échéant, les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Conclusion avec le Client d'un contrat de formation :

Dans le cas où la formation dispensée par le **Prestataire** est entreprise par une personne physique, à titre individuel et à ses frais, un contrat doit être conclu entre elle, **Client**, et le **Prestataire**.

Ce contrat est conclu avant l'inscription définitive du stagiaire, **Client**, et tout règlement de frais et précise :

- la nature, la durée, le programme et l'objet des actions de formation qu'il prévoit ainsi que les effectifs qu'elles concernent ;
- le niveau de connaissances préalables requis pour suivre la formation et obtenir les qualifications auxquelles elle prépare ;
- les conditions dans lesquelles la formation est donnée aux stagiaires, notamment les modalités de formation dans le cas des formations réalisées en tout ou en partie à distance, les moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre ainsi que les modalités de contrôle des connaissances et la nature de la sanction éventuelle de la formation ;
- les diplômes, titres ou références des personnes chargées de la formation prévue par le contrat ;
- les modalités de paiement ainsi que les conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.

Dans le délai de dix jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire, **Client**, peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception.

Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire, **Client** est empêché de suivre la formation, il peut résilier le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au *prorata temporis* de leur valeur prévue au contrat.

Aucune somme ne peut être exigée par le **Prestataire** du stagiaire, **Client**, avant l'expiration du délai de rétractation de 10 (dix) jours. Il ne peut être payé à l'expiration de ce délai une somme supérieure à 30 (trente) % du prix convenu. Le solde donne lieu à échelonnement des paiements au fur et à mesure du déroulement de la formation.

En cas d'achat à distance d'une formation

par une personne physique, **Client**, considérée comme consommateur, celle-ci dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours courant à compter du jour de la conclusion du contrat avec le **Prestataire**. À cet effet un formulaire est mis à disposition du consommateur qui doit en faire la demande à l'adresse mail suivante : formation@ordredemaltefrance.org

CONDITIONS D'INTÉGRATION

Pour certaines formations, le **Prestataire** est en droit d'exiger l'obtention préalable d'une qualification ou d'un diplôme.

En tout état de cause, la décision d'intégration des participants à une formation appartient exclusivement au **Prestataire**.

CONVOCATION

Dans l'hypothèse de l'organisation d'une formation inter-entreprises : le **Prestataire** adresse, le cas échéant, au **Client**, à charge pour lui d'en informer les participants, la ou les convocations mentionnant les renseignements relatifs à la formation, et notamment son intitulé, ses dates, horaires et lieu de sa tenue. Il appartient au **Client** de s'assurer de l'inscription des participants ainsi que de leur présence à la formation prévue.

Dans l'hypothèse de l'organisation d'une formation intra-entreprise : la confirmation de la tenue de la formation est adressée par le **Prestataire** au **Client**.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Les tarifs et prix des formations sont indiqués hors taxes, compte tenu de l'activité du **Prestataire**, exonéré, et en euros. Le cas échéant, ils sont soumis aux taxes applicables en vigueur.

Ils comprennent uniquement les formations ainsi que, le cas échéant, tous produits ou supports pédagogiques s'y rapportant.

Sauf accord express et écrit préalable du **Prestataire** et du **Client**, ils n'incluent pas les frais de déplacement, de repas, d'hébergement du ou des formateurs, lesquels restent à la charge exclusive du **Client**. Ces frais seront facturés en sus.

CONDITIONS ET MOYENS DE PAIEMENT

Les factures émises par le **Prestataire** sont payables à réception, sans escompte, ni ristourne, ni remise sauf accord préalable express entre le **Prestataire** et le **Client**.

Tout retard de paiement peut faire l'objet de pénalités de retard au-delà de trente (30) jours après émission de la facture.

Ces pénalités sont calculées sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix (10) points de pourcentage.

En sus des pénalités de retard, toute somme impayée produira de plein droit l'obligation de verser une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros au titre des frais de recouvrement.

Toute formation commencée est due en totalité.

Les règlements peuvent être effectués par chèque ou par virement.

Si le **Client** souhaite que le règlement soit émis par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (O.P.C.A.) ou

de tout autre organisme financeur dont il dépend, il lui appartient de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation, et de s'assurer de la bonne fin de cette demande. Il devra en informer le **Prestataire**. Si la prise en charge de l'O.P.C.A. ou de l'organisme financeur est partielle, la différence sera facturée au **Client**. Si le **Prestataire** n'a pas reçu l'attestation de prise en charge de l'O.P.C.A. ou de l'organisme financeur avant le début de la formation, le **Prestataire** se réserve le droit de facturer l'intégralité du montant de la formation au **Client**. En cas d'absence de règlement par l'O.P.C.A. ou l'organisme financeur, et ce quelle qu'en soit la cause, la facture est acquittée par le **Client**.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Les formations sont dispensées aux dates et lieux fixés, et dans les conditions indiquées par le **Prestataire**, conformément aux objectifs et programmes définis par lui, ou établis par accord des **Prestataire** et **Client**. À l'issue de la formation, le **Prestataire** remet une attestation faisant mention des objectifs, nature et durée de formation, avec, le cas échéant, les résultats de l'évaluation des acquis.

La délivrance par le **Prestataire** des certificats, attestations, titres certifiés, est conditionnée par le paiement complet par le **Client** du prix de la formation correspondante.

ANNULATION DE LA FORMATION

En cas d'impossibilité pour le **Prestataire** de réaliser une session de formation telle que convenue avec le **Client**, il s'engage à proposer à ce dernier, en lieu et place, une nouvelle date.

RÉSILIATION OU ABANDON DE LA FORMATION

Sauf dispositions contraires prévues par les conventions ou contrats de formation, il est précisé qu'en cas d'accord commun entre le **Prestataire** et le **Client** d'un report d'une formation prévue ou, en cas d'annulation du fait du **Client** :

- la session de formation ne sera pas facturée si le report ou l'annulation intervient dans un délai supérieur à dix (10) jours avant qu'elle ne débute ;
- la session de formation sera facturée dans son intégralité si l'annulation intervient dans un délai inférieur à dix (10) jours avant qu'elle ne débute.

ASSIDUITÉ

S'agissant des formations certifiantes et/ou qualifiantes, la participation des stagiaires à la totalité des formations organisées par le **Prestataire** est obligatoire. Cette condition doit être remplie pour obtenir certificat, attestation, titre certifié.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le **Prestataire** mettra à la disposition du **Client** le Règlement Intérieur qui lui est applicable, si la formation est assurée dans ses locaux.

Les règles y visées, notamment d'hygiène, de sécurité, disciplinaires, les modalités éventuelles de représentation des stagiaires, devront être respectées.

ASSURANCES

Le **Client** fournira au **Prestataire** une attestation d'assurance couvrant notamment, les conséquences financières de la responsabilité civile qu'il peut encourir en raison des dommages corporels, matériels et pécuniaires en découlant, directs ou indirects, causés à autrui, et particulièrement au **Prestataire**. Cette responsabilité s'entend du fait des dommages causés par le **Client**, par ses stagiaires ou par ses préposés.

Cette garantie devra obligatoirement être étendue aux dommages pouvant être occasionnés au matériel du **Prestataire**.

L'attestation ci-avant visée devra obligatoirement être fournie lors de l'inscription à une formation, et ce, quelle qu'en soit la forme.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des informations transmises par le **Prestataire** au **Client**, notamment juridiques, commerciaux, financiers, techniques, pédagogiques, demeureront sa propriété intellectuelle ou industrielle. Elles ne pourront être communiquées à des tiers, directement ou indirectement, qu'avec son consentement écrit préalable.

CONFIDENTIALITÉ

Le **Prestataire** et le **Client** s'interdisent de divulguer les informations confidentielles, de quelque nature qu'elles soient, concernant l'autre partie, dont ils auraient pu avoir connaissance, volontairement ou involontairement, au cours de l'exécution de leurs relations contractuelles. Les informations confidentielles s'entendent, notamment, des données juridiques, commerciales, financières, techniques, toutes documentations, tous supports pédagogiques. Ils s'engagent à faire respecter cette interdiction en prenant toutes mesures utiles par leur personnel ou toute personne sur laquelle ils auraient autorité. Les obligations résultant de cet engagement de confidentialité ne s'appliquent pas si la partie destinataire de l'information apporte, notamment, la preuve que l'information, au moment de sa communication, était déjà accessible au public. Ces dispositions s'appliquent sans limitation dans le temps.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Dans le cadre de la réalisation de sa prestation, le **Prestataire** doit recueillir des informations et données personnelles faisant l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter les demandes d'inscription du **Client**, à assurer le bon suivi de son dossier, et de manière générale, à garantir une bonne gestion administrative de l'ensemble des formations qu'il propose.

Les destinataires des données sont : les services de l'Association œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte, dite Ordre de Malte France.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », le **Client** bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. S'il souhaite exercer ce droit et obtenir communication desdites informations, il doit s'adresser à : œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte, dite Ordre de Malte France – Direction des Formations – 42 rue des Volontaires – 75015 PARIS.

Toute personne peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données la concernant.

MODIFICATIONS DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente peuvent être modifiées à tout moment, sans préavis, par le **Prestataire**. Dans ce cas, les modifications s'appliqueront à toutes les commandes qui lui seront postérieures.

FORCE MAJEURE

Le **Prestataire** et le **Client** seront excusés de la non-exécution de leurs engagements contractuels si ceux-ci sont empêchés par tout événement susceptible d'être qualifié de force majeure (à savoir tout événement imprévisible, irrésistible leurs étant extérieur), en ce inclus, notamment, les grèves et autre trouble majeur affectant les relations de travail, incapacité à obtenir ou retard dans l'obtention des moyens de transport, lois, ordres, réglementations.

Dans le cas où l'un de ces événements de force majeure devrait durer plus d'un mois, le **Prestataire** ou le **Client** pourra décider de mettre immédiatement un terme à leurs relations contractuelles avec notification par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre partie.

Toute résiliation anticipée ne saurait affecter les droits et engagements du **Prestataire** ou du **Client**, consentis ou exercés avant la date de résiliation anticipée concernée. Ainsi, les sommes déjà versées au **Prestataire**, ou qui lui seraient dues en vertu des présentes, lui resteront définitivement acquises.

INTUITU PERSONAE ET SOUS-TRAITANCE

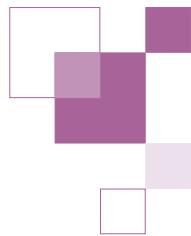
Toute convention entre le **Prestataire** et le **Client** étant conclue en considération de leur personnalité respective, elle n'est ni cessible, ni transmissible, sauf accord express et écrit agréé par eux.

Le **Prestataire** se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des prestations, et ce, auprès de toute personne physique ou toute personne morale de son choix, sans qu'il ait préalablement reçu l'accord express du **Client** pour ce faire.

DIFFÉRENDS - LITIGES

En cas de différend entre le **Prestataire** et le **Client**, ces derniers s'efforceront de le résoudre à l'amiable. Si un désaccord persiste, les tribunaux civils compétents seront saisis par l'un ou l'autre pour résoudre le litige.

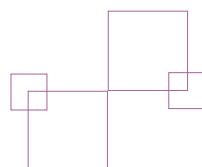
Fait à Paris,
le 1^{er} janvier 2016



Contacts

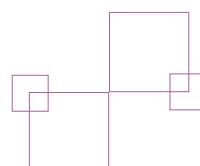
► INSTITUT DE FORMATION ÎLE-DE-FRANCE

42 rue des Volontaires - 75015 Paris
Tél. : 01 55 74 53 89
Fax : 01 45 20 48 04
if.iledefrance@ordredemaltefrance.org



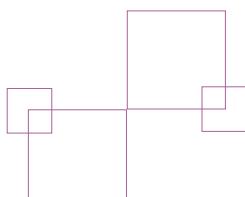
► INSTITUT DE FORMATION BRETAGNE

9 rue de Vendée - 29200 Brest
Tél. : 02 98 41 75 74
Fax : 02 98 41 72 62
if.bretagne@ordredemaltefrance.org



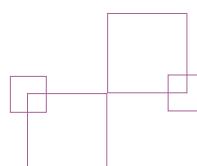
► INSTITUT DE FORMATION AQUITAINE

Hôpital Xavier Arnozan
Avenue du Haut-Lévêque - 33600 Pessac
Tél. : 05 56 36 72 23
Fax : 05 57 26 94 51
if.aquitaine@ordredemaltefrance.org



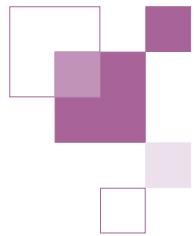
► INSTITUT DE FORMATION PACA

22 boulevard de Lesseps - 83200 Toulon
Tél. : 04 94 09 27 72
Fax : 04 94 91 11 35
if.paca@ordredemaltefrance.org



► AUTRES RÉGIONS :

Contacter la direction des formations
Tél. : 01 55 74 53 89
formation@ordredemaltefrance.org



À propos de l'Ordre de Malte France

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association reconnue d'utilité publique.

Ses 1 800 salariés et ses milliers de bénévoles agissent, en France et dans 27 pays, pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion.

Ensemble, ils forment une force au service du plus faible dans 4 domaines :

- **la Solidarité** : accueil et accompagnement des personnes sans abri, et aide aux migrants
- **le Secourisme** : formation au secourisme, prévention et missions d'urgence
- **la Santé** : âge et dépendance, autisme, handicap, soins hospitaliers, protection de la mère et de l'enfant, malnutrition, grandes endémies
- **les Formations** aux métiers du secteur sanitaire et médico-social





42 rue des Volontaires - 75015 Paris
Tél. : 01 45 20 80 20

 www.facebook.com/ordredemaltefrance

 twitter.com/Malte_France

www.ordredemaltefrance.org



L'association est agréée par le Comité de la Charte, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Ordre de Malte France, une force au service du plus faible